

**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL****du jeudi 26 septembre 2024 à 20h30 en Salle des Fêtes**

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu sommaire des séances du conseil municipal. Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le Conseil municipal, sera affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans les 7 jours suivant le conseil municipal.

Les délibérations du Conseil Municipal sont également consultables en Mairie, auprès de la Direction Générale.

Nombre de Conseillers en exercice	29	L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre 2024 à 20h30 , le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick CANCOUËT, Maire.
Nombre de Conseillers Présents	24	
Nombre de Conseillers Votants	26	

N° de délibération	Objet des délibérations	Décision
24/09/37	Démission et Installation de deux conseillers municipaux	<i>Approuvée</i>
24/09/38	Modification de la composition de certaines commissions communales, syndicats et associations	<i>Approuvée</i>
24/09/39	Ouvertures dominicales des commerces de détail sur la commune pour l'année 2025	<i>Approuvée</i>
24/09/40	Ouvertures dominicales des commerces automobiles sur la commune, pour l'année 2025	
24/09/41	Adoption du règlement intérieur du personnel de la commune de Groslay – autorisations spéciales d'absence (ASA)	<i>Approuvée</i>
24/09/42	Convention pour l'assistance technique par le centre de gestion (CIG) dans l'instruction des demandes d'allocation pour perte d'emploi	<i>Approuvée</i>
24/09/43	Création d'emplois non permanents à temps complet pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité sur le service animation / jeunesse pour l'année scolaire 2024-2025	<i>Approuvée</i>
24/09/44	Création de deux emplois permanents à temps complet	<i>Approuvée</i>
24/09/45	Création d'un poste de cantonnier / cadre de vie dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences	<i>Approuvée</i>



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE GROSLAY

HOTEL DE VILLE DE GROSLAY

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

CANTON DE DEUIL-LA-BARRE

25/09/46	Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel	<i>Approuvée</i>
26/09/47	Modification du tableau des effectifs afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade 2024	<i>Approuvée</i>
27/09/48	Protection sociale complémentaire 2024-2029 / adhésion à la convention de participation « prévoyance » proposée par le centre de gestion de la grande couronne à compter du 1er janvier 2025	
28/09/49	Association Conservatoire du Patrimoine - Attribution d'une subvention exceptionnelle	<i>Approuvée</i>
29/09/50	Tarifs de location de la salle Sportive Roger DONNET et de la salle nommée AL'GEKO	<i>Approuvée</i>
24/09/51	Procédure de mise à la réforme et sortie d'inventaire des biens	
24/09/52	Budget Principal – Exercice 2024 - Décision modificative n° 2	
24/09/53	Mobilier urbain de micro-signalétique commerciale - convention de mise à disposition et tarifs applicables	
24/09/54	Délégation de compétence : circuits spéciaux scolaires – Ile de France Mobilités	
24/09/55	Bilan des acquisitions et cessions foncières – Année 2023	<i>Approuvée</i>
24/09/56	Acquisition de la parcelle cadastrée AO n° 514 située dans l'emprise d'alignement de la rue du Champ de l'Asile	<i>Approuvée</i>
24/09/57	Signature du protocole d'accord transactionnel résultant de la médiation relative au litige opposant la commune au département du Val-D'oise et, indirectement, à la Société DSKA	<i>Approuvée</i>
24/09/58	Obligation de soumettre les travaux de ravalement à déclaration préalable	<i>Approuvée</i>
24/09/59	Cession d'un local communal situé 1 rue Jules Vincent	<i>Approuvée</i>

La séance est levée à 00h40

Publiée le 27/09/2024



Patrick CANCOUBERT
Maire
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Plaine Vallée